



Rapport des inspections générales sur le SPO : comment décentraliser quand même le service d'orientation de l'EN !

Le rapport des inspections générales publié le 4 avril, reprend les préconisations les plus contestées du rapport de l'inspection générale de 2005 et vont même au de là, dans le sens d'une déstructuration du réseau des CIO, des missions et du statut des personnels.

Les rapporteurs confirment la validité des critiques que le SNES avait apportées sur la loi de 2009 et ses décrets d'application. En particulier, ils soulignent l'absence de prise en compte des services publics déjà existants et de leurs interventions auprès de publics spécifiques et reconnaissent la contribution des copsy et des CIO à la mission régalienne de l'Education Nationale. Mais ils produisent également des recommandations qui s'inscrivent totalement dans le cadre d'une décentralisation des CIO, d'un transfert des directeurs et des personnels administratifs, que la profession a déjà combattues fortement dans le projet de loi de décentralisation.

Reprenant à leur compte la proposition de division du nombre de CIO par deux, contenue dans le rapport de l'Inspection Générale de 2005, les auteurs suggèrent d'inciter à des regroupements des différents services en orientation, dans une logique de « cité des métiers », ce qui préfigure bien la constitution de « guichets uniques » dotés d'accueil polyvalents et revient à affaiblir le service public d'orientation de l'Education Nationale .

La proposition d'instaurer un GIP national « objectif métiers » vise à promouvoir une nouvelle politique d'orientation tout au long de la vie décloisonnée donc extérieure aux institutions dont c'est la mission. Elle subordonne ainsi la politique d'orientation aux besoins de l'emploi, privilégiant encore une fois une vision adéquationniste à une conception de l'orientation répondant aux besoins et aux aspirations des personnes..

Bien pire, le rapport envisage de créer des « GIP orientation » sous double tutelle académique et régionale, dans lesquels seraient associés des partenaires issus du privé et qui aurait toute légitimité pour intervenir dans les établissements scolaires. La reprise des attaques récurrentes contre la formation de psychologue des copsy, questionne par sa persistance face aux arguments de communication des cabinets de coaching en orientation qui s'appuie justement sur cette qualification pour séduire la clientèle des parents et des jeunes inquiets quant à leur devenir.

Le SNES-FSU s'est félicité du choix du Ministre d'abandonner l'idée du transfert des CIO, des personnels et des CIO aux régions. Il ne serait ni cohérent, ni efficace de reprendre aujourd'hui ces propositions contre lesquelles les personnels se battent car elles ne sont ni réellement porteuses d'amélioration de la qualité du service rendu, ni véritablement ambitieuses pour le développement du niveau de formation des élèves et des étudiants. Le maintien du réseau des CIO dans l'Education Nationale n'empêche nullement un travail articulé avec les structures d'aide à l'insertion. Le SNES- FSU demande au Ministre de clarifier très rapidement ses intentions vis-à-vis des CIO et des personnels et de ne pas limiter ses discussions sur le sujet, à des concertations avec les collectivités locales.